



Date de convocation :

Le 14 octobre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	<b>7<sup>ème</sup> séance de l'année</b>
<b>Séance du 24 octobre 2025</b>	

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vendredi 24 octobre, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence régulièrement convoqué à 09 heures 30 minutes, s'est réuni à la fois en présentiel à la salle du conseil (siège- 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) et par visioconférence sous la présidence du président, Monsieur Éric JALTON et, en salle, du 8<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Jacques BANGOU.

**Étaient présents : 27 conseillers communautaires**

<b>Nombre conseillers :</b>
En exercice : 48
Présents : 27 (dont 18 en visioconférence*)
Votants : 32 (dont 5 pouvoirs)
▪ Dont pour : 32
▪ Dont contre : 0
▪ Dont abstention : 0

**Vice-présidents :** M. Jacques BANGOU (8<sup>ème</sup> vice-président)- Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO (11<sup>ème</sup> vice-présidente)- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE\* (12<sup>ème</sup> vice-présidente)- Mme Marie-Gilberte COMPPER\* (13<sup>ème</sup> vice-présidente)

**Autres membres du bureau :** Mme Renée-George NABAJOH-DELOUMEAUX- Mme Laisely PARAT-EDOM\*- M. Georges DAUBIN\*- M. William SURDIN\* M. Jean-Luc CELIGNY\*- Mme Tania GALVANI\*- Mme Lyliane PIQUION- M. Fabert MICHELY\*

**Autres conseillers communautaires :** Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS\*- Mme Sandra ENJARIC\*- M. Fred EUSTACHE- Mme Jacqueline FAVORINUS- Mme Maddly GARGAR- M. Fulbert HENRY\*- M. Joseph LEE\*- Mme Magaly MARCIN\*- M. Alix NABAJOH\*-M. Rosan RAUZDUEL\*- M. Alain SOREZE EUGENE- Mme Francine DOQUET-ROUSSAS

En cours de séance :

**Président :** M. Eric JALTON\*

**Vice-présidents :** M. Dominique BIRAS\* (3<sup>ème</sup> vice-président)- M. Georges BREDENT\* (5<sup>ème</sup> vice-président)

**Secrétaire de séance :**

Mme Francine DOQUET-ROUSSAS

**Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 5**

**Vice-présidents :** Mme Eliane GUIOUGOU (6<sup>ème</sup> vice-présidente) à Mme Francine DOQUET-ROUSSAS

M. Teddy FOULE (14<sup>ème</sup> vice-président) à Mme Laisely PARAT-EDOM

**Autres conseillers communautaires :** Mme Johane DAHOMAS à Mme Jacqueline FAVORINUS

Mme Marie-Camille MOUNIEN à Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE à M. Fulbert HENRY

*Délibération n°2025.10.07/732*

**Attribution d'une subvention à l'association Dream Team Boucs Tirants des Abymes**

**Nombre de conseillers absents excusés : 7**

**Vice-présidents :** M. Ary CHALUS (1<sup>er</sup> vice-président)- Mme Murielle JABES (7<sup>ème</sup> vice-présidente)

**Autres conseillers communautaires :** Mme Nadège THEOPHILE- M. Côme Philibert MOUEZA

En cours de séance :

**Vice-présidents :** M. Harry DURIMEL (2<sup>ème</sup> vice-président)- Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA (4<sup>ème</sup> vice-présidente)

**Autre conseillère communautaire :** Mme Marie-Andrée MANDIL

**Rapporteur**

Mme Cindy ABRAHAM-FORBIN

Directrice organisation  
Et projets transversaux

**Nombre de conseillers absents non excusés : 9**

**Vice-présidents :** Mme Francesca FAITHFUL (9<sup>ème</sup> vice-présidente)- M. Chazy CIRANY (10<sup>ème</sup> vice-président)

**Autres membres du bureau :** Mme Corine PETRO- M. Pierre THICOT

**Autres conseillers communautaires :** Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS- M. Justin DESSOUT- M. Michel MADO- M. Olivier SERVA- M. Dominique THEOPHILE

Acte rendu exécutoire

- après transmission en préfecture

le : 03 NOV. 2025

- publication sur le site internet  
ou notification, le :

03 NOV. 2025

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles L5211-9 et L5211-10 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération n°2016.11/11/352 du conseil communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/09 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant délégation de certaines attributions du conseil au bureau communautaire ;
- VU la délibération n°2021.05.04/155 du conseil communautaire du 28 mai 2021 portant modification des délégations de certaines attributions du conseil au président de CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2023.02.01/11 du Bureau Communautaire du 17 février 2023 portant attribution de subventions à certains organismes et associations de l'agglomération.
- VU la demande de subvention de l'association Dream Team Boucs Tirants des Abymes datée du 13 mars 2025 ;

**Considérant** le rapport du président ;

L'association Dream Team Boucs Tirants des Abymes a organisé le 13 avril 2025 un évènement sur le territoire de Baie-Mahault. Cette manifestation avait pour objectif la valorisation, la transmission de la culture ainsi que l'animation du territoire autour d'une course de cabris tirants.

L'action de CAP Excellence en faveur de la culture se caractérise également par l'accompagnement des groupements, comités, et fédérations sur son territoire. En ce sens, la communauté d'agglomération conscient de l'enjeu culturel et identitaire de cet évènement s'intéresse à la mise en œuvre de celui-ci en contribuant à la mise à disposition d'une subvention d'un montant de 1 100€ (mille six cents euros).

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver une subvention d'un montant de 1 100 € au bénéfice de l'association Dream Team Boucs Tirants des Abymes.
- D'autoriser Monsieur le président à signer la convention relative au versement de la subvention entre l'association Dream Team Boucs Tirants des Abymes

Après en avoir délibéré ;

**DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ,**

**ARTICLE 1-** D'attribuer une subvention de 1100€ à l'association Dream Team Boucs Tirants des Abymes.

**ARTICLE 3-** D'autoriser Monsieur le président à signer tous actes et à prendre toutes décisions nécessaires à l'application de la présente délibération.

**ARTICLE 4-** Le président, le directeur général de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et le comptable public du centre des finances publiques de l'agglomération CAP Excellence et de Marie-Galante, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le représentant de l'Etat à Monsieur le maire de la ville des Abymes, à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le président de l'association Dream Team Boucs Tirants des Abymes ainsi qu'à Monsieur le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence et de Marie-Galante.

Elle peut faire l'objet dans le délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat, de sa publication ou de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence (18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) soit, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de la Guadeloupe (34, chemin des Bougainvilliers- Cité Guillard 97 100 Basse-Terre ou greffe.ta-basse-terre@juradm.fr).

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 03 NOV. 2025

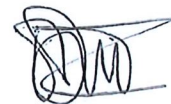
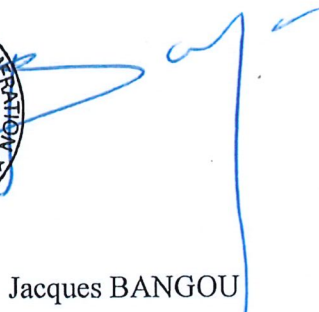
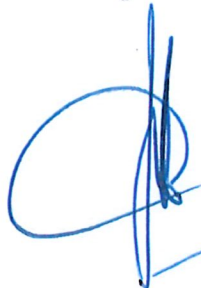
Les présidents de séance

La secrétaire de séance

Le président

Le 8<sup>ème</sup> vice-président

La conseillère communautaire



Eric JALTON

Jacques BANGOU

Francine DOQUET-ROUSSAS

- Délibération transmise à Monsieur le représentant de l'Etat, le 03 NOV. 2025
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville des Abymes, le 03 NOV. 2025
- Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, le 03 NOV. 2025
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 03 NOV. 2025
- Délibération transmise à Monsieur le président de l'association Dream Team Boucs Tirants des Abymes, le 03 NOV. 2025
- Délibération transmise à Monsieur le comptable public, le 03 NOV. 2025

